

7 Juin 2011

**N°120**

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

# Le BUS



**Grâce à l'avis unanime de tous les syndicats (Sud, Cfdt, FO et CGT) exprimé au Comité d'Entreprise le 27 mai dernier**, le Directeur Général des Services, a ordonné à Mrs BODIN et SOUYRIS, respectivement Directeur exploitation et DRH, la tenue d'une réunion extraordinaire le mardi 31 juin sur les week-ends de repos veille de départ en congés.

Il faut dire que tous les syndicats ont vivement protesté et dénoncé les pratiques « aux forcés » de la direction et l'absence total de dialogue social.

**A chaque restructuration, négociation ou projet de la direction c'est une casse et une régression sociale pour les salariés.**

**TOUT est fait pour ne pas répondre aux revendications des salariés.**

Quel que soit le secteur professionnel c'est une remise en cause des us et coutumes, l'aggravation des conditions de travail, l'instauration de la polyvalence ( diminution des effectifs et surcharge de travail), remise en cause des 35h (*tentative de programmer 6 jours de travail consécutifs à la sûreté*), demande de pose illégale de Congés annuel à des salariés reclassés, politiques managériales basées sur le flicage et la répression....(liste non exhaustive).

Cela conduit aujourd'hui à un mécontentement GÉNÉRAL, à un climat DÉLETÈRE, à un taux d'absentéisme RECORD, à la pose de préavis de grève RECORD...

TRISTE bilan aujourd'hui à la Régie EPIC Tisséo, orchestré par une direction acquise aux thèses libérales du capitalisme pour augmenter la productivité et la rentabilité et remettre en cause les acquis sociaux ( obtenus par les luttes ).  
Mais quelle place est faite à l'humain, à celui

qui produit les richesses et qui devrait vivre du fruit de son travail et sans quelconque souffrance au travail ?

A la vue des propositions des roulements été des conducteurs il y a peu ou pas de place pour l'humain à Tisséo !

Pour un week-end de repos veille de départ en congés, le prix à payer est ÉNORME : 3 mois de dégradation par une programmation inéquitable !!!

Malgré la réunion il est trop tard pour améliorer l'existant si ce n'est traiter les cas par cas.

Rapprochez vous d'un élu CGT si vos conditions de travail sont trop dégradées cet été.

Par contre 80 conducteurs ont pu bénéficier d'une amélioration...mais au détriment du nombre de RF attribués cet été et des conditions de travail des voltigeurs.

Bref... l'été sera chaud dans les bus dans les dépôts...l'été sera chaud...

**La CGT a déposé un préavis de grève couvrant la période du lundi 30 mai 2011 au dimanche 02 octobre 2011 inclus pour l'ensemble des traminots.**

Motifs : Aggravation du roulement été pour les conducteurs ainsi que de la programmation des repos et des équipes...

**En 2010 la CGT annonçait déjà qu'à coût constant il était impossible à la direction d'améliorer le roulement été et que ceux qui seraient au « boulot » paieraient TRES CHER le week-end de repos veille de départ en congés...La CGT avait une fois de plus raison et l'été 2011 le confirme...**

## **INFOS TRAM : Conditions de travail**

**Nous sommes encore loin des revendications de la CGT en terme de réduction du temps de travail ( 6h30/jour) de la reconnaissance de la pénibilité à l'exercice de conduite d'un tram et du saut de rame systématique.**

Par contre toujours la recherche de productivité puisque la direction diminue le temps parcours : 33mns au lieu de 34 ( 37mns initialement ) ...Merci au SAEIV !!!

Les relevés ont permis à la direction de mettre un coup de ciseau sur les temps parcours ... En même pas 6 mois la direction a fait « péter » 6mns de temps parcours par course!

**ATTENTION danger au tram mais aussi au bus, qu'on se le dise!**

Voici les dernières propositions de la direction faites le 13/05 dernier et passées en CE le 27/05:

- Temps forfaitaire de 1 minute attribué à chaque fin de vacation et à chaque saut de rame
- A partir de septembre seront programmées dans le roulement des conducteurs mixtes : des équipes tram et bus de toutes natures et des DISPO de toutes natures . Par contre les DIST sont maintenues les week-ends et jours fériés.
- Les congés d'été seront affichés en juin un an à l'avance avec possibilité de changement
- Un temps de battement, de 20mns ou deux de 15mns, est attribué aux équipes de file du tramway (Consultation des conducteurs sur cette proposition)
- Temps de battements graphiqués le dimanche mais pas avant janvier 2012 ( suivant effectif.....)
- Possibilité en vacances hiver de poser une semaine complète de RF (même conditions d'attribution qu'au bus)...

**A suivre...!**

## **Agents reclassés**

A la demande des salariés reclassés, la CGT a déposé une alarme sociale afin de mettre un terme à la double peine que subissent les salariés reclassés.

Un conducteur déclaré inapte à la conduite, a la « chance » dans notre entreprise de se voir proposer un autre emploi ( reclassement) mais malheureusement pour lui, la «chance» s'arrête là !

S'il n'est pas au Coef 220 il n'aura plus la possibilité de l'obtenir.....Et si par malheur le salarié ne rentre pas dans les critères de l'accord de reclassement il se verra repartir au 170 et progressera selon le DRC du poste attribué. Autant dire qu'il n'y arrivera jamais...!

Plusieurs petits « pansements» ont été évoqués lors de la réunion, comme les passerelles....mais elles ne régleront pas toutes les situations !

**Pour la CGT il n'y a qu'une seule solution c'est le DRC unique ouvrier / employé !**

C'est la seule solution pour garantir à un salarié reclassé de continuer son déroulement de carrière quel que soit le poste où il sera affecté.

Bien évidemment la direction n'en veut pas au prétexte que tous les postes ouvriers/ employés n'ont pas les mêmes responsabilités et ne réclament pas les mêmes compétences....

Pourtant le reclassé devra faire l'effort de s'investir et de se remettre en cause pour acquérir les nouvelles compétences pour son nouveau métier !

Face à l'entêtement de la direction, la CGT a proposé que les conducteurs reclassés conservent leur statut de conducteur réaffecté à un autre poste pour qu'ils puissent conserver leur DRC !

Une fois de plus c'est NIET !!! Étonnant non ?

La direction nous apportera une proposition sur les passerelles lors de la réunion GEPC fin mai (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières) et étudie la possibilité de créer deux échelons supplémentaires dans le déroulement de carrière des agents d'entretiens.

La CGT a décidé d'attendre la tenue de la réunion GEPC avant de déposer un préavis de grève et profitera de ce délais pour lancer le débat chez les reclassés, car sans mobilisation il n'y aura malheureusement pas d'avancées....

## Accident de Travail : Honte à la Direction

La CGT est intervenue pour qu'un salarié soit rétabli dans ses droits et perçoive son indemnité de spectacle.

Les faits : la direction a retenu la prime de spectacle de 15€ à un conducteur car celui-ci n'a pas effectué la fin de son équipe **suite à un accident de travail.**

L'article 3 de l'accord relatif à l'indemnité de théâtre stipule :

« En cas d'absence même partielle, pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun paiement sauf retard excusé validé par un agent de maîtrise. »

**Un accident de travail est une absence justifiée et excusée**, puisque survenu sur le lieu de travail, et validée par un agent de maîtrise (accompagnement du conducteur dans toutes les démarches).

Alors, comment la direction peut retenir 15€ sur son salaire alors que le conducteur est toujours à son travail et présent dans l'entreprise?

La direction n'est pas au dessus des lois et doit respecter la législation.

C'est bien beau de vouloir instaurer une politique managériale répressive pour « tenir » les conducteurs notamment, mais il serait de bon ton que la direction générale s'inspire de valeurs un peu plus respectueuses de l'être humain.

## Services « Scolaires » et Voltigeurs

Pour savoir à quelle sauce allaient être mangés les conducteurs affectés aux scolaires à la rentrée prochaine, la CGT a déposé une alarme sociale.

**Lors de la réunion la CGT a exigé un meilleur équilibre dans les natures d'équipes par la programmation d'équipes de files.**

La CGT a demandé que les « scolaires » ne fassent pas que des équipes à coupures les week-ends.

La Direction a pris note...mais pas de miracles en septembre prochain.

En effet ce n'est qu'après avoir édité les TM des lignes que les TM des scolaires seront connus.

Cependant certains conducteurs intégreront la voltige puisque la sous traitance des services scolaires engendrent la perte de 14 équipes !!!

Pour les autres « serrez les fesses » en attendant

les futures propositions de la direction concernant vos conditions de travail.

**VOLTIGEURS** : La CGT a dénoncé leurs mauvaises conditions de travail et plus particulièrement le non respect des programmations des équipes et l'invention des D1 au D5 !

Cela ne sert quasiment à rien d'avoir une programmation si elle n'est pas respectée ou si elle est à la « tête du client » !

La CGT a demandé le respect de la programmation du roulement avec l'augmentation des semaines garanties pour éviter, par exemple sur la même journée, que le voltigeur programmé en D2 se retrouve en D1 et celui en D1 se retrouve en D2 !!!

**La CGT a réitéré sa demande pour que la direction propose enfin un roulement de travail/repos équitable pour tous les conducteurs, titulaires ou voltigeurs.**

## Service Sûreté...

Concernant l'évolution des conditions de travail c'est une fois de plus une régression sociale : des semaines de 6 jours de travail, le non respect des 10h00 de coupure...

Pire, lors des réunions préparatoires avec les salariés, la direction demande aux agents de ne pas en parler avec les syndicats...et pour cause !!!

Pour la CGT l'amélioration des conditions de travail ne passera que par de l'embauche significative pour permettre une bonne couverture du terrain.

Toutes les organisations syndicales ont vivement protesté contre ces projets « directions » qui dégradent les conditions de travail et de vie des salariés.

Face à toutes les incohérences des roulements, une 2ème réunion est prévue le vendredi 10/06/2011.

**La CGT espère que les questions et les préoccupations des salariés seront entendues...sinon le climat social risque d'être chaud cet été au service sûreté.**

# Compte rendu de la réunion des délégués du Personnel

Faites confiance à tous les élus CGT pour défendre vos intérêts et faire respecter vos droits. Un problème, une question, contactez un militant ou un élu CGT.

Voici les réponses apportées par la direction à des questions CGT le 19 mai 2011 :

GNV  
Ligne 60

**Pour quelles raisons vous obstinez vous à affecter des bus GNV sur la ligne 60 en périodes scolaires?**

La Direction : Pour des raisons économiques, il a été privilégié ce type de bus.

**La CGT** : La direction pense d'abord à la rentabilité et à la productivité avant de penser à la santé de ses salariés. La Dg doit reconnaître que le GNV est inadapté à certaines infrastructures routières ( Dos d'âne, Coussin Berlinois, rond point...) génératrices de problèmes de santé pour les conducteurs ( Cervico-dorso-lombalgies...) et prendre toutes les mesures pour assurer la santé et la sécurité des traminots.

Décès d'un  
petit fils ou  
fille

**Sur la note de service n° PC2010/04 du 3 août 2010, nous vous demandons de rajouter conformément à la CCN, l'attribution de congés exceptionnels pour le décès d'une petite fille ou d'un petit fils.**

**La CGT** : il aura malheureusement fallu poser la question en DP pour que la direction accorde un jour...

Pont Route  
d'Albi

**La CGT demande que les voies de circulation sur le pont de la rocade route d'Albi en direction de la banlieue soient élargies pour assurer la circulation des autobus en toute sécurité.**

La direction : cela a été fait pour permettre le désengorgement de la sortie de la rocade n°14...

**La CGT**: Par contre rien n'est fait pour assurer la sécurité des conducteurs et faciliter la circulation des bus...mais là personne ne s'en préoccupe!

Consigne ou  
Code de la  
route

**Couloir de bus avenue Atlanta : Est-ce qu'une «Consigne Direction» sur l'utilisation du couloir de bus Boulevard d'Atlanta prévaut sur le règlement du Code de la route?**

La Direction : NON. NON. Nous allons nous rapprocher de la Responsable de Centre.

**La CGT** : nous invitons tous les conducteurs à emprunter la totalité du couloir de bus d'Atlanta et ainsi respecter le Code de la Route ET NON LES CONSIGNES DE LA DIRECTION d'ATLANTA qui ne sont ni au dessus des lois et des textes du Code de la route.

Statistiques  
voltigeurs

**La CGT vous demande d'afficher les statistiques avant changement d'équipe et après les changements pour les voltigeurs sur Atlanta et Langlade.**

La Direction : Non, cela est impossible, trop de contraintes.

**La CGT** : la direction ne veut pas faire l'effort de la transparence et de la lisibilité entre voltigeurs. Y aurait il un manque d'équité et des «privilegiés»?